



## Annuler la procédure de saisie attribution suite au paiement de la dette

Par **AgoraNow**, le **22/02/2019** à **20:05**

Bonjour,

j'ai reçu une dénonciation de saisie attribution d'un huissier datant du 18/02 concernant une ancienne dette que j'avais envers la CAF.

Je viens de virer la somme dûe à la CAF sur leur compte bancaire.

J'ai jusqu'au 18/03 pour contester. Comment faire?

Cordialement!

Par **youris**, le **22/02/2019** à **20:53**

bonjour,

si je comprends bien, vous avez attendu la saisie attribution pour payer votre dette à la CAF.

cette saisie attribution a-t-elle permis de solder partiellement ou totalement votre dette ?

vous auriez dû voir avec l'huissier avant de payer la caf puisque la CAF l'a mandaté pour obtenir le paiement de votre dette.

avez-vous payé la totalité de votre dette qui comprend les frais de recouvrement, les intérêts et la dette initiale ?

salutations